de ſpiritueux, de gras & d'huileux : les uns ſont liquides, les autres ſont mous ; & enfin il y en a qui ont une conſiſtance très ferme. L'ordre dans lequel on peut parler de ces divers médicaments, étant aſſez arbitraire, nous choiſiſſons celui de leur conſiſtance, en commençant par les liquides, & d'abord par les officinaux : nous joindrons à leur ſuite pluſieurs réflexions ſur les médicaments magiſtraux, internes & externes.

Des Huiles par infuſion & par décoction.

Les huiles qui nous occupent ſont des infuſions & des décoctions de végétaux & d'animaux, faites dans de l'huile d'olive.

L'huile eſt un menſtrue qui n'a la propriété d'extraire que les ſubſtances huileuſes & réſineuſes des corps qu'on lui préſente. Quelques perſonnes penſent qu'elle a la propriété de ſe charger des matieres gommeuſes & extractives, ſoit des végétaux, ſoit des animaux : ce qui eſt vrai, lorſque ces mêmes ſubſtances ſe trouvent combinées avec des matieres réſineuſes ; mais il en eſt autrement, lorſque les matieres gommeuſes & extractives ſont pures. Tout ce que nous avons dit à l'occaſion des infuſions & des décoctions dans l'eau, pour conſerver les aromates & les parties volatiles des ingrédients, eſt applicable à la préparation de ces huiles : elles ſont aſſujetties aux mêmes loix : elles doivent ſe faire avec les mêmes précautions.

Parmi le grand nombre des huiles que l'on a coutume de préparer dans la Pharmacie, il s'en trouve pluſieurs qui paroiſſent n'avoir d'autre vertu que celle de l'huile même, parceque les matieres végétales ou animales que l'on fait entrer dans leur compoſition, ne contiennent que très peu ou point de principes diſſolubles dans l'huile d'olive. Quelques végétaux,

comme les lis, contiennent bien un principe que l'huile peut extraire; mais il eſt ſi fugace, qu'il ſe diſſipe plutôt que de ſe fixer dans l'huile, à cauſe de la manipulation qu'on eſt obligé d'employer pour préparer cette huile. Nous avons expoſé notre ſentiment ſur la nature de ce principe, & nous avons propoſé les moyens qu'on peut tenter pour l'obtenir à part : nous donnerons dans un inſtant les moyens de fixer les ſubſtances odorantes de même nature qui ſont contenues dans pluſieurs autres végétaux, tels que les fleurs de jaſmin, de tubéreuſe, &c. Il n'en eſt pas de même de tous les végétaux; il y en a beaucoup qui ne fourniſſent qu'une odeur herbacée, comme ſont la plupart des plantes inodores; mais ils fourniſſent à l'huile beaucoup de matiere réſineuſe colorante : ces huiles ont des vertus bien décidées, & on les emploie tous les jours avec beaucoup de ſuccès.

Parmi les plantes odorantes, il y en a pluſieurs qui fourniſſent beaucoup d'odeur & beaucoup de couleur; d'autres ne fourniſſent que l'une ou l'autre : toutes ces variétés viennent de la nature des principes contenus dans les végétaux, & des différentes proportions de ces principes.

Les huiles peuvent ſe diviſer, comme les eaux diſtillées, en ſimples & en compoſées, en inodores & en odorantes.

Des Huiles simples par infusion.

Huile Roſat.

℞ Roſes de Provins récentes,	. . .	℔ j.
Huile d'Olives,	. . . . .	℔ iv.

On contuſe groſſiérement les roſes rouges dans un mortier de marbre avec un pilon de bois : on les met dans un vaiſſeau convenable avec l'huile d'olives : on

expose ce mêlange au soleil ou à la chaleur du bain-marie, pendant deux ou trois jours : alors on passe avec forte expression. On ajoute à l'huile une pareille quantité de fleurs : on fait infuser de nouveau, comme la premiere fois : on fait chauffer le mêlange au bain-marie, pour faire dissiper la plus grande partie de l'humidité : on passe avec expression : on laisse déposer l'huile : on la tire par inclination pour la séparer de sa lie, & on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien.

On prépare de la même maniere les huiles des fleurs suivantes :

De Roses pâles,	De violettes,
De Millepertuis,	De Genêt,
De Lis,	

& généralement toutes les huiles des plantes inodores, qui ne fournissent pas plus de principes dans l'huile, que les matieres dont nous parlons.

Vertus. L'huile rosat, & celle des autres végétaux que nous venons de nommer, n'ont que la vertu de l'huile : elle est adoucissante & émolliente, appliquée à l'extérieur.

REMARQUES.

Les roses rouges fournissent dans l'eau & dans l'esprit de vin une teinture fort colorée ; leur vertu astringente réside dans un principe gommeux & extractif, dissoluble dans l'une & dans l'autre liqueur : elles ne fournissent point d'huile essentielle par la distillation ordinaire : l'huile d'olives ne se charge, ni de l'odeur, ni de la couleur des roses, parceque leurs principes ne sont point analogues à l'huile. La plupart des Pharmacopées prescrivent de faire successivement trois & même quatre infusions de roses rouges dans la même huile ; mais il paroît qu'elles sont assez inutiles, puis-

que l'huile d'olives n'en tire rien. On croit communément que les roses rouges donnent une couleur à l'huile ; mais on lui donne cette couleur, en la faisant chauffer avec de *l'écorce de racine d'orcanette*, espece de buglose qui croît en Languedoc & en Provence. L'intérieur de la racine de cette plante est ligneux, & ne fournit que peu ou point de couleur à l'huile ; il n'y a que l'écorce extérieure, qui est résineuse, qui ait cette propriété. Pour colorer les huiles par ce moyen, on les fait chauffer médiocrement dans une bassine, & l'on met sur chaque livre environ une demi-once de l'écorce de cette racine : l'huile en tire sur le-champ une belle teinture rouge. Lorsqu'elle est suffisamment colorée, on la passe au travers d'un linge : on la laisse déposer, & on la tire par inclination pour la séparer de son dépôt.

On colore de la même maniere l'huile de millepertuis, parceque les fleurs de cette plante ne communiquent rien à l'huile d'olives, ni à l'eau, quoiqu'elles fournissent une assez belle teinture rouge dans l'esprit de vin. Il paroît que la matiere colorante de ces fleurs réside dans quelque principe analogue à la gomme copal ou au succin, ou que cette matiere colorante est défendue de l'action de l'huile, par la trop grande quantité des autres principes extractifs que l'esprit de vin dissout en même temps.

Les fleurs de violettes ne communiquent aucune couleur à l'huile, non plus que les roses pâles ; mais ces dernieres contiennent, comme nous l'avons dit, une huile essentielle très odorante, qui se fixe dans l'huile d'olives, & lui communique une odeur fort agréable.

Les lis blancs & jaunes ne colorent point l'huile d'olives, & ne lui communiquent aucune odeur, parcequet leurs huiles essentielles sont trop fugaces & trop volailes ; elles se dissipent plutôt que de se fixer dans l'huile. Mais il paroît que les difficultés que l'on

éprouve à retenir & à fixer cette huile fugace dans l'huile d'olives, vient particuliérement de ce que ces fleurs sont fort aqueuses. Lorsqu'on prépare leur huile par la même méthode que l'huile de roses, les fleurs ne sont pas pénétrées par l'huile jusques dans l'intérieur assez promptement ; elles subissent pendant leur infusion un léger degré de fermentation ; elles se réduisent en des especes de vessies ; elles viennent nager & se moisir à la surface de l'huile, & elles ne lui communiquent qu'une odeur de chanci. On est donc obligé d'avoir recours à la chaleur du bain-marie pour préparer cette huile, afin de faire dissiper l'humidité des fleurs ; mais alors l'huile essentielle, ou l'esprit recteur, se dissipe en même temps.

Il n'en est pas de même des autres fleurs des plantes liliacées, & qui sont beaucoup moins aqueuses, comme sont les fleurs de tubéreuses & les fleurs de quelques autres végétaux qui contiennent une huile semblable, telles que sont celles de jasmin. On sépare & l'on fixe leur principe odorant par le moyen de l'huile d'olives.

Huiles de Tubéreuse & de Jasmin.

Pour faire ces huiles, on procede de la même maniere que nous venons de le dire pour l'huile rosat ; mais on ne fait point chauffer le mêlange au bain-marie, ni pour l'infusion, ni pour en faire dissiper l'humidité. On fait infuser le mêlange au soleil dans un vaisseau clos, pendant douze ou quinze jours, au bout duquel temps on le passe avec expression : on laisse dépurer l'huile au soleil, & on la sépare de ses feces & de l'humidité.

Cette huile se trouve bien odorante & chargée de l'huile essentielle de ces fleurs. On remet infuser une nouvelle quantité de semblables fleurs récentes, & on procede, comme nous venons de le dire : on réi-

tere même ces infusions jusqu'à douze ou quatorze fois, & quelquefois davantage, jusqu'à ce que l'huile soit bien chargée de l'odeur de ces fleurs. Quelques personnes emploient l'huile de ben en place d'huile d'olives; ce qui vaut mieux, parcequ'elle est infiniment moins sujette à rancir.

Plusieurs Auteurs recommandent, pour la préparation des huiles en général, de faire bouillir les plantes dans l'huile, jusqu'à ce qu'elles soient entiérement privées d'humidité, & même frites & séchées par l'huile; ce qu'ils reconnoissent, lorsqu'en en jettant un peu dans le feu, elles s'enflamment sans pétiller. Ils pensent que l'huile se trouve mieux chargée des substances des végétaux, & que tous leurs principes se combinent avec l'huile. Cette méthode est celle que suivent les gens peu instruits, parcequ'elle est prompte & moins embarrassante que celle que nous proposons; mais elle est absolument défectueuse. Silvius, quoique fort ancien, la condamne, & il recommande de préparer toutes les huiles au bain-marie (1). Il est certain que l'huile, même sans qu'elle soit bouillante, acquiert un degré de chaleur considérable, & bien supérieur à celui de l'eau bouillante: il est plus que suffisant pour faire dissiper les principes volatils, & détruire en entier les substances qui s'étoient combinées avec l'huile. D'ailleurs, lorsque l'huile acquiert un degré de chaleur un peu supérieur à celui de l'eau bouillante, elle se décompose, son acide se développe, & elle a d'autres vertus que celle qui n'a point éprouvé une semblable chaleur: elle est, pour l'ordinaire, plus fluide, plus transparente, moins facile à se figer, & elle rancit bien plus promprement. Tous ces phénomenes nous indiquent qu'elle a reçu quelque altération.

---

(1) Silvius, pages 250 & 260.

Vertus. Les huiles de tubéreuſe & de jaſmin ſont d'uſage pour la toilette, à cauſe de leur bonne odeur : il y a des cas où l'on pourroit les employer à l'extérieur, pour animer & fortifier les nerfs, & donnner du ton à la peau.

Huile de Camomille.

℞ *Fleurs* de Camomille romaine ſeches,	℥ viij.
Huile d'Olives, ...	℔ iv.

On prend les fleurs de camomille récemment ſéchées : on les met dans une cruche de grès : on verſe pardeſſus l'huile d'olives que l'on a fait tiédir : on bouche la cruche avec du liege : on laiſſe le mêlange en digeſtion au ſoleil pendant ſix ſemaines, ou au bain-marie pendant deux ou trois jours : enſuite on paſſe l'huile au travers d'un linge, & on ſoumet le marc à la preſſe : on laiſſe dépoſer l'huile, & on la tire par inclination, on la conſerve dans des bouteilles qu'on bouche bien.

On prépare de la même maniere les huiles des végétaux ſuivants :

de Fleurs de Mélilo, :	de Menthe,
Sureau,	d'Aneth,
de Marjolaine.	de Rue,
d'Abſinthe,	de Myrthe,
d'Abrotanum,	

& généralement toutes les huiles des fleurs & des plantes odorantes, qui ne perdent que peu ou point du tout de leur odeur pendant l'exſiccation.

Vertus. L'huile de camomille eſt émolliente, réſolutive, adouciſſante & fortifiante, appliquée extérieurement.

REMARQUES.

Pluſieurs Pharmacopées recommandent d'employer

les fleurs & plantes récentes ; ce qui eſt indifférent lorſqu'on les prépare en peu de jours à l'aide de la chaleur du bain-marie ; mais j'ai remarqué que, lorſqu'on les fait infuſer à la chaleur du ſoleil pendant ſix ſemaines, ou même beaucoup moins de temps, l'humidité qu'elles contiennent fait rancir l'huile avant que l'infuſion ſoit achevée : on ne court pas les mêmes riſques en employant ces végétaux ſecs ; ces huiles ſont plus faciles à dépurer, parcequ'elles contiennent moins de feces.

Tous les végétaux que nous recommandons de traiter avec l'huile d'olives, comme les fleurs de camomille, fourniſſent dans cette même huile leur odeur & leur couleur, parcequ'ils contiennent des huiles eſſentielles & des réſines colorantes. Les fleurs de camomille & de ſureau ne fourniſſent preſque que de l'huile eſſentielle : elles changent la couleur de l'huile d'olives en un petit verd aſſez brillant ; mais les autres fourniſſent beaucoup d'odeur & de couleur verte, ſur-tout la rue, l'abſynthe, &c.

Nous preſcrivons d'employer huit onces de fleurs de camomille ſeches ; elles équivalent à-peu-près à deux livres de ces mêmes fleurs fraîches & non ſéchées, que demandent pluſieurs Pharmacopées, & qu'elles preſcrivent d'employer en deux infuſions ſucceſſives de la même huile. On s'évite par-là la peine de ces doubles infuſions, parceque ſouvent on ne peut ſe procurer les fleurs fraîches à l'inſtant qu'on en a beſoin pour la ſeconde infuſion.

La chaleur qu'on donne à l'huile d'olives avant de la verſer ſur les fleurs, eſt afin qu'elle agiſſe mieux ſur les principes qu'elle peut extraire des végétaux. On peut augmenter la vertu de ces huiles en y mêlant, après qu'elles ſont préparées, quelques gouttes d'huile eſſentielle des mêmes plantes.

Huile de Morelle.

℞ Morelle récente & en fruits,	} āā.	℔ iv.
Huile d'Olives, ...		

On amortit la morelle, en lui donnant quelques coups de pilon de bois, dans un mortier de marbre : on la met dans une bassine avec l'huile d'olives : on place le vaisseau sur les cendres chaudes, & l'on fait évaporer une grande partie de l'humidité : on passe le mêlange au travers d'un linge, en exprimant bien le marc : on met déposer l'huile dans une bouteille, & on la tire au clair pour la séparer des feces.

On prépare de la même maniere les huiles des plantes suivantes :

de Stramonium,	de Ciguë,
de Pomme d'amour,	de Nicotiane,
de Jusquiame,	de Pomme de merveille,

& de toutes les plantes aqueuses qui ne fournissent point d'huile essentielle par la distillation ordinaire, & qui contiennent beaucoup de principes résineux colorants, comme les plantes que nous citons pour exemple.

Vertus. L'huile de morelle ne s'emploie que pour l'extérieur : elle est humectante, résolutive, calmante : elle appaise les inflammations & les douleurs que donnent les cancers & les humeurs cancéreuses.

Les huiles des plantes que nous venons de dire qu'on prépare de la même maniere, sont narcotiques, & ne s'emploient que pour l'extérieur : elles ont les mêmes vertus que l'huile précédente, mais dans des degrés plus éminents.

REMARQUES.

Nous recommandons de faire ces huiles par coction & ſur-le-champ, parceque les plantes avec leſquelles on les prépare, contiennent une grande quantité d'humidité ; elles moiſiroient, & elles feroient rancir l'huile, ſi on les préparoit par infuſion comme les précédentes. Toutes ces plantes communiquent à l'huile une couleur verte ou moins foncée, parce-qu'elles contiennent toutes une réſine verte qui ſe diſſout dans l'huile.

M. Rouelle prétendoit que cette partie colorante étoit une fécule ; mais il paroît qu'il n'avoit pas ſur cette matiere des idées aſſez claires. On pourroit même l'accuſer de ne pas ſavoir diſtinguer les réſines pures d'avec les gommes réſines, ſi on vouloit en juger par un *Tableau de l'Analyſe végétale*, qu'on dit être *extrait de ſes Leçons*, & qu'il n'a pas en effet déſavoué juſqu'à préſent. On a inſéré ce Tableau à la ſuite de la traduction de la Pyritologie de Henckel, dans le Traité intitulé, *Flora ſaturniſans*, p. 159. Ce n'eſt qu'un extrait de l'excellent Traité de Boerrhaave ſur le Regne végétal ; mais le Rédacteur, qui vraiſemblablement eſt un diſciple de M. Rouelle, en fait tous les honneurs à ſon maître ; il lui attribue ce Tableau d'analyſe, & le propoſe comme un modele qu'on devroit ſuivre en traitant les deux autres Regnes. Cette derniere propoſition ſeroit vraie, ſi l'on n'eût rien changé à ce qu'a dit Boerrhaave ; mais on a ſupprimé des choſes eſſentielles, & on les a remplacées par des erreurs, qu'on auroit tort d'attribuer au célebre Boerrhaave.

Le Rédacteur des Leçons de M. Rouelle dit : page 160 : » Nous croyons devoir faire remarquer, » au ſujet des gommes & des réſines, que les an- » ciens Chymiſtes, peu inſtruits des véritables ca-

» racteres qui les distinguent, les ont confondues, » & ont donné le nom de *gommes* à de véritables ré- » sines, telles que la gomme laque, la gomme copal, » la gomme élémi, la gomme-gutte, &c. & ces noms » en imposent encore aujourd'hui à des Chymistes » d'ailleurs très instruits, qui confondent ces sub- » stances avec les gommes, malgré leur inflammabi- » lité & leur insolubilité dans l'eau «. M. Rouelle & son disciple se trompent manifestement. Tout homme un peu initié dans la Pharmacie sait que la gomme laque & la gomme gutte ne sont point de vraies résines, mais seulement des gommes résines; ce qui est si vrai que la gomme gutte forme avec l'eau une espece d'émulsion jaune, & que la gomme laque en grains y fournit une teinture rouge, qu'on peut aviver par le moyen des acides. Dans le même Ouvrage, page 163, n°. 15, on dit, *l'Oliban est une résine seche;* & dans le numéro suivant, on le compare au benjoin, qui est une résine pure; mais malheureusement l'oliban est reconnu par tous les Chymistes pour une gomme résine qui se dissout en partie dans l'eau, & en partie dans l'esprit de vin. Ce prétendu modele d'analyse végétale est rempli de pareilles fautes; mais je ne me propose point de les relever ici, parcequ'elles m'éloigneroient trop de mon sujet.

Les fécules des plantes, auxquelles M. Rouelle attribue la propriété de colorer les huiles & les graisses, sont insolubles dans l'huile. Comment donc seroit-il possible qu'elles lui donnassent de la couleur sans troubler sa transparence? Il me paroît démontré, d'après ce que j'ai dit sur les teintures faites avec l'esprit de vin, & sur celles que j'ai préparées avec de l'éther, que ces substances colorantes des végétaux dont nous parlons, sont de vraies résines. Par le moyen des menstrues, j'ai enlevé les résines vertes de ces plantes; j'ai coloré ensuite les huiles & les graisses avec ces mêmes résines, en les y dissolvant sans troubler leur

transparence, toutes propriétés qui appartiennent à des substances résineuses, analogues aux menstrues spiritueux & huileux, & non à des fécules, qui troubleroient ces liqueurs, & s'y déposeroient en fort peu de temps.

Les écumes qu'on sépare en clarifiant les sucs des végétaux dont nous parlons, contiennent presque toute leur matiere résineuse colorante, comme nous l'avons dit précédemment. On peut s'en assurer en faisant chauffer modérément ces mêmes écumes avec de l'huile d'olives, qui devient plus ou moins verte sur-le-champ. La matiere mucilagineuse & le parenchyme se précipitent comme dans les opérations précédentes.

Huile d'Iris.

℞	Racines récentes de Glaïeul, ...	℔ j
	Huile d'Olives, ...	℔ ij.
	Fleurs de Glaïeul, ...	℔ ß.

On nettoie les racines : on les coupe par tranches : on les fait macérer dans l'huile, pendant vingt-quatre heures, sur des cendres chaudes : ensuite on fait évaporer l'humidité par un feu doux, après avoir coulé l'huile au travers d'un linge, en exprimant fortement : on y met les fleurs de glaïeul. On fait digérer de nouveau sur les cendres chaudes pendant douze heures : on fait dissiper la plus grande partie de l'humidité sur un feu doux : on passe l'huile avec expression : on la décante, & on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien.

On attribue à cette huile la vertu de déterger & de résoudre puissamment. On la recommande pour les tumeurs froides ; pour les écrouelles, & pour avancer les suppurations. Mais nous croyons que cette huile n'a pas d'autres vertus que celles de l'huile pure. Vertus.

Huile de Maſtic.

℞ Maſtic en larmes,	. . . . .	℥ vj.
Huile d'Olives,	. . . . .	℔ j ß.

On fait tiédir l'huile dans une baſſine : on ajoute le maſtic en larmes, réduit en poudre groſſiere : on remue ce mêlange, & on le fait chauffer légérement, juſqu'à ce que le maſtic ſoit diſſous : on laiſſe refroidir l'huile, & on la ſerre dans une bouteille.

On prépare de la même maniere toutes les huiles des réſines pures, ainſi que celles des gommes réſines, avec cette différence, que les gommes réſines ne ſe diſſolvent pas en entier dans l'huile ; la partie gommeuſe ſe précipite, & l'on ſépare ce dépôt d'avec l'huile.

On faiſoit autrefois de ces huiles avec des matieres purgatives, comme l'aloès, la coloquinte, la ſcammonée, &c. on les appliquoit ſur la région du basventre, à deſſein de purger ; mais on a ſupprimé ces médicaments de la Pharmacie, parcequ'on s'eſtaperçu qu'ils ne purgeoient pas conſtamment, & que d'ailleurs les ſubſtances âcres qu'ils contiennent, occaſionnoient des rougeurs & des inflammations douloureuſes à l'extérieur.

Vertus. L'huile de maſtic fortifie les nerfs & les jointures : on la donne en lavements dans le cours de ventre & la dyſenterie. La doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once.

Doſe.

Huile de Vers.

℞ Vers de terre vivants, } Huile d'Olives, . . . } āā.	. .	℔ iv.
Vin blan,	. . . . .	℥ viij.

On met les vers de terre dans de l'eau, & on les y laiſſe

laiſſe dégorger pendant dix ou douze heures : enſuite on les lave dans pluſieurs eaux tiedes, & on les met dans une baſſine avec l'huile & le vin. On place le vaiſſeau ſur un feu doux : on fait cuire les vers juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque diſſipée : on paſſe l'huile au travers d'un linge : on la laiſſe dépoſer, & on la ſépare de ſes feces en la verſant par inclination : on la conſerve dans des bouteilles qu'on bouche bien.

On prépare de la même maniere les huiles :

de Lézards verds, de Grenouilles, &c.
de Crapauds,

L'huile de vers ramollit, fortifie les nerfs : elle eſt bonne pour les douleurs des jointures, pour réſoudre les tumeurs, pour les diſlocations, pour les foulures : on en frotte les parties malades. Vertus.

Huile de Scarabées.

℞ Scarabées,	. . . . .	℔ ß.
Huile de Laurier,	. . . . .	℔ j.

On choiſit des ſcarabées noirs qui ſe tiennent dans le fumier, & qui ſe nourriſſent d'excrément : on les écraſe groſſiérement : on les fait infuſer dans l'huile de laurier pendant quelques jours : enſuite on fait chauffer le mêlange à un feu modéré, pour faire diſſiper une grande partie de l'humidité : on paſſe l'huile avec expreſſion : on la laiſſe dépurer, & on la tire par inclination.

L'huile de Scarabées eſt bonne pour adoucir, pour fortifier les nerfs fatigués par les foulures : elle eſt réſolutive. Vertus.

Huile de Fourmies.

℞ Fourmies de bois,	. . . .	℥ viij.
Huile d'Olives,	. . . .	℔ j.

On met les fourmies dans l'huile qu'on a fait tiédir : on conserve ce mêlange, pendant huit ou dix jours, dans un vase clos, exposé au soleil, au bout duquel temps on le fait chauffer au bain-marie : on le passe avec expression : on laisse déposer l'huile, & on la tire par inclination : on la conserve dans une bouteille qu'on bouche bien.

Vertus. On dit cette huile propre pour ranimer les esprits, pour exciter la semence : on en frotte les parties de la génération. Ces vertus sont illusoires : cette huile n'a que les vertus de l'huile d'olives.

Huile de Scorpions.

℞ Scorpions,	. . . . .	n°. C.
Huile d'Olives.	. . . . .	℔ ij.

Cette huile se prépare comme la précédente.

Vertus. On estime cette huile propre pour arrêter les progrès de la piqûre & du poison du scorpion, & des autres animaux vénéneux : mais l'huile d'olives toute pure a la même vertu, étant appliquée sur les parties affligées. Le meilleur remede contre la piqûre des animaux vénéneux, est l'application de l'alkali volatil du sel ammoniac, ou de tout autre sel alkali volatil.

Des Huiles composées.

Huile de Mucilage.

℞ Racines récentes de Guimauve.	.	℔ j.

Sémences de Fénugrec, Lin,	℥ ãã.	℔ ß.
Eau bouillante,		q. ſ.
Huile d'Olives,		℔ ij.

On nettoie les racines de Guimauve : on les coupe par tranches : on les met infuſer, pendant vingt-quatre heures, dans l'eau bouillante, avec les ſemences de lin de fénugrec : on a ſoin d'agiter le mêlange, de temps en temps, avec une ſpatule de bois; enſuite on coule la liqueur avec expreſſion, & on la met dans une baſſine avec l'huile d'olives : on place le vaiſſeau ſur un feu doux, & on fait évaporer preſque toute l'humidité. On paſſe l'huile ſans expreſſion, & on la dépure comme les précédentes.

Cette huile eſt adouciſſante, réſolutive, émolliente. Vertus.

REMARQUES.

Cette huile a une couleur jaune ſafranée, qui lui vient de la ſubſtance réſineuſe du fénugrec qui s'eſt diſſoute dans l'eau, & que l'huile ſépare enſuite de l'infuſion ; elle conſerve d'ailleurs l'odeur de cette ſemence.

Lorſque l'humidité eſt preſque évaporée, le mucilage de la graine de lin & de la racine de guimauve ſe réduit en grumeaux : il eſt ſujet à s'attacher & à ſe brûler au fond du vaiſſeau ; c'eſt pourquoi il convient de remuer ſans diſcontinuer, & de ne le point faire trop deſſécher : on laiſſe bien dépoſer cette huile avant de s'en ſervir.

Les mucilages de graine de lin & de guimauve ne fourniſſent rien dans l'huile d'olives : nous croyons qu'on peut les ſupprimer ſans inconvénient : nous penſons que cette huile ſeroit mieux faite, ſi on mêloit enſemble de l'huile de lin & de l'huile d'olives, & ſi on laiſſoit infuſer ce mêlange à chaud ſur de la

graine de fénugrec concaſſée : ces huiles ſe chargeroient d'une plus grande quantité de principes réſineux & huileux de cette ſemence, dans laquelle réſide la plus grande vertu de cette huile de mucilage.

Huile de petits Chiens.

℞ Des petits Chiens récemment nés,	n°. vj.
Huile d'Olives, ...	℔ vj.
Vin blanc, ...	℥ viij.

On prend des petits chiens récemment nés : on les coupe par morceaux : on les met dans une baſſine avec l'huile & le vin : on les faits cuire à petit feu, juſqu'à ce qu'ils ſoient frits, ayant ſoin d'agiter le mêlange avec une ſpatule de bois, afin que les petits chiens ne s'attachent pas au fond du vaiſſeau : on paſſe avec expreſſion, & on verſe l'huile, tandis qu'elle eſt chaude, ſur les plantes ſuivantes, ſéchées & coupées groſſiérement, qu'on a miſes dans une cruche :

Sommités d'Origan, . . .		
de Serpolet,		
de Pouliot,	ā ā. .	℥ ij.
de Millepertuis,		
de Marjolaine,		

On bouche le vaiſſeau avec du liege, & on l'expoſe au ſoleil pendant quinze jours ou trois ſemaines : alors on coule avec expreſſion : on dépure l'huile, & on la ſerre dans une bouteille qu'on bouche bien.

Vertus. L'huile de petits chiens eſt eſtimée propre pour fortifier les nerfs, pour la ſciatique, pour la paralyſie, pour diſſoudre & réſoudre les catarres qui viennent de pituite froide & viſqueuſe. On en frotte les épaules, l'épine du dos & les autres parties malades. Les vertus viennent des plantes aromatiques, & non des petits chiens qui, lorſqu'ils ſont gras, ne fourniſſent qu'un peu de graiſſe, qui n'a pas les vertus qu'on at-

tribue à cette huile : elle eſt ſeulement adouciſſante.

Huile de Caſtor.

℞ Caſtor,	. . . . .	℥ ij.
Vin rouge,	. . . . .	℥ iij.
Huile d'Olives,	. . . . .	℥ xij.

On prend du caſtor nouveau, & qui ſoit encore bien mou : on le coupe très menu : on le met dans une cucurbite de verre avec l'huile d'olives & le vin : on couvre le vaiſſeau : on fait digérer le mêlange au bain-marie, pendant vingt-quatre heures, en l'agitant de temps en temps : alors on fait évaporer l'humidité au même degré de chaleur : on paſſe l'huile avec expreſſion, ou on la conſerve ſur ſon marc dans une bouteille qu'on bouche bien.

Le caſtor contient un principe réſineux, qui ſe diſſout facilement dans les liqueurs ſpiritueuſes & huileuſes. L'huile, préparée comme nous le preſcrivons, eſt d'une couleur rouge brune, & elle a bien l'odeur du caſtor.

Cette huile eſt eſtimée propre pour les maladies du cerveau, pour la paralyſie, pour les convulſions, pour la léthargie & les friſſonnements. On en frotte les épaules & l'épine du dos. On l'emploie auſſi pour les maladies de la matrice. Vertus.

Baume tranquille.

℞ Feuilles de Stramonium,		
Morelle,		
Phytolacca,		
Belladonna,		
Mandragore,	ā ā. .	℥ iv.
Nicotiane,		
Juſquiame,		
Pavot blanc,		
noir,		

Perſicaire, ... ,	℥ j.
Crapauds, ...	n°. v.
Huile d'Olives, ...	℔ vj.

On nettoie & l'on coupe toutes ces plantes : on les met dans une baſſine, avec les crapauds entiers & vivants, & l'huile d'olives : on fait cuire ce mélange à petit feu, en le remuant de temps en temps avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'huile devienne d'une belle couleur verte, & que les plantes ſoient bien amorties & privées de trois quarts de leur humidité : alors on paſſe avec expreſſion ; on laiſſe dépoſer l'huile pour la ſéparer de ſes feces ; on la fait chauffer légérement, & on la verſe dans une cruche, dans laquelle on a mis les plantes aromatiques récentes ſuivantes, nettoyées & coupées groſſiérement.

Feuilles de Romarin, . . .	
Sauge,	
grande Abſinthe,	
petite Abſinthe,	
Hyſope,	
Thym,	. . ℥ j.
Marjolaine,	
Coq de jardin,	
Menthe,	
Fleurs de Lavande,	
Sureau,	
Millepertuis,	

On agite ce mêlange avec une ſpatule, afin de faire baigner les plantes dans l'huile : on bouche la cruche avec du liege : on l'expoſe au ſoleil pendant quinze jours, ou au bain-marie pendant dix ou douze heures. Lorſque l'huile eſt à demi refroidie, on la paſſe avec expreſſion : on la laiſſe dépoſer pendant pluſieurs jours : on la tire par inclination, & on la conſerve dans une bouteille qu'on bouche bien.

Vertus. Ce baume eſt anodin, calme les douleurs de rhumatiſme : il fortifie les nerfs : il tempere les ardeurs

de l'inflammation, appliquè ſur les parties affligées. On le fait quelquefois entrer dans les lavements calmants & adouciſſants. La doſe eſt depuis demi-once jusqu'à deux onces. Quelques perſonnes le font prendre intérieurement : on doit alors le faire avec beaucoup de prudence, à cauſe de la vertu des plantes narcotiques dont il eſt compoſé : il vaut mieux, lorſqu'il eſt néceſſaire, avoir recours à des remedes plus sûrs & mieux connus. Doſe.

REMARQUES.

Le nom de *baume* que l'on a donné à ce compoſé, eſt fort impropre ; nous verrons que ce qui doit véritablement porter le nom de *baume*, doit avoir plus de conſiſtance que n'en a ce médicament : on doit le conſidérer comme une huile compoſée.

Les plantes qui compoſent cette huile, ſont de deux eſpeces différentes : les unes ſont inodores, & ne contiennent rien d'eſſentiel qui ſoit ſuſceptible de ſe volatiliſer au degré de chaleur que l'on emploie pour les faire cuire à l'air libre ; les autres ſont odorantes, & contiennent beaucoup d'huile eſſentielle, qui ſe diſſiperoit entiérement ſi on les traitoit de la même maniere. Les unes & les autres fourniſſent dans l'huile beaucoup de principes qui lui donnent une couleur verte plus ou moins foncée. La plupart des plantes inodores qu'on fait entrer daus cette huile, contiennent non ſeulement une matiere réſineuſe pure, qui ſe diſſout & ſe combine facilement avec l'huile ; elles contiennent encore une grande quantité de gomme réſine qui ſe diſſout également dans l'huile, mais qui s'en ſépare quelque temps après qu'elle eſt préparée, & ſe précipite ſous la forme de grumeaux verdâtres mollaſſes, qui donnent à cette huile une apparence caillebotée ; mais ils ſe liquéfient & ſe mêlent avec l'huile au moindre degré de

chaleur : cette matiere se dépose de nouveau quelque temps après qu'elle est refroidie. Ces phénomenes prouvent que cette matiere gommeuse est si bien combinée avec les matieres résineuses, qu'elle devient par-là dissoluble dans l'huile. La matiere gommeuse n'est point sans vertu, on a intention qu'elle reste dans cette huile. C'est pour la conserver que nous avons recommandé de faire cuire à petit feu les plantes inodores, & de ne les priver qu'environ des trois quarts de leur humidité; si on les faisoit trop chauffer, & qu'on les desséchât entiérement, comme quelques personnes le recommandent, on feroit non seulement séparer cette matiere gommeuse, mais on détruiroit encore la couleur des substances résineuses, parcequ'alors l'acide de l'huile se développe & agit sur ces matieres colorantes, de la même maniere que l'acide volatil sulfureux détruit les couleurs. On est d'autant plus en droit de soupçonner que les choses se passent, ainsi que j'ai remarqué que l'acide de l'huile, venant à se développer dans le temps qu'elle rancit, se réduit en vapeurs insensibles qui détruisent la couleur des papiers rouges & bleus dont on se sert pour couvrir les pots & les bouteilles dans lesquels on conserve ces mêmes huiles. Lorsque la coction des plantes inodores est finie, on passe l'huile : on la sépare de l'eau qui se trouve au fond, & on la fait tiédir pour la verser sur les plantes aromatiques, qu'on fait digérer ensemble dans un vaisseau clos : par ce moyen, on ne perd rien de leurs principes ; ces plantes fournissent dans cette huile une nouvelle quantité de matieres résineuses qui augmentent sa couleur verte. Mais pour avoir cette huile bien colorée, il faut employer toutes ces plantes dans leur état de fraîcheur, parceque, lorsqu'elles sont fanées, elles ne fournissent pas, à beaucoup près, autant de couleur. Il paroît que cela vient d'une cause à-peu-près semblable à celle dont nous venons de parler.

Dans le temps que les plantes se fanent, elles souffrent une déperdition d'humidité, & elles éprouvent un mouvement insensible de fermentation, qui concentre & développe leur acide. Ce dernier principe agit sur la couleur des résines, & la détruit de plus en plus ; mais en plongeant dans l'eau les tiges de ces plantes qui commencent à se faner, elles reprennent de la vigueur : j'ai rémarqué qu'en cet état elles acquierent de nouveau la propriété de colorer les huiles comme auparavant, parcequ'apparemment la couleur de la résine se régénere.

Le baume tranquille ne peut avoir toutes les années une couleur verte également foncée, en employant toujours la même quantité de plantes. Cela vient, comme je l'ai fait remarquer en plusieurs endroits, de ce que ces plantes contiennent moins de résines colorantes dans les années pluvieuses que dans les années seches.

Quelques personnes lui donnent la couleur qui lui manque, par l'addition d'une suffisante quantité de verd-de-gris, sans s'embarrasser des qualités vénéneuses qu'ils introduisent dans ce médicament : il est facile d'appercevoir les dangers auxquels on est exposé en faisant usage du baume tranquille coloré par un semblable poison.

Nous pensons qu'on peut retrancher les crapauds de cette composition ; ils ne peuvent communiquer que peu ou point de vertu, & ne paroissent propres qu'à inspirer à certaines personnes beaucoup de répugnance pour ce médicament.

Des Baumes.

On a nommé *baumes* les résines liquides qu'on tire par incision ou sans incision de plusieurs arbres, comme le baume de la Mecque, le baume de copahu, le baume de Canada, la térébenthine, &c. On a